

# Occitanie

CLUB TOURISME DE SAVOIR-FAIRE



## Dossier de présentation

 **ccitanie**  
Sud de France



## Les enjeux du tourisme de savoir-faire

Le tourisme de savoir-faire ou visite d'entreprise est une exception culturelle française. En France, plus de 2 000 entreprises ouvrent leurs portes au public pour accueillir plus de 15 millions de visiteurs par an. Aucune autre destination ne propose une offre de cette importance qui représente l'ensemble des secteurs d'activités – Artisanat, Industrie, Agro-alimentaire, Santé, Énergies Renouvelables, etc.

Le tourisme de savoir-faire répond à un grand nombre d'enjeux clés de notoriété et d'attractivité pour les entreprises : préserver des savoir-faire, communiquer en direct avec les consommateurs, faire du client l'ambassadeur de la marque ou du produit, développer la vente en direct, valoriser la production locale, promouvoir des métiers en tension et créer des vocations.

Proposer des visites d'entreprises est également une opportunité pour les entreprises de prendre part à une approche touristique durable, locale, culturelle et différenciante.

## Le public de la visite d'entreprise

Le tourisme de savoir-faire est une activité qui ne souffre pas de la saisonnalité et qui séduit l'ensemble des typologies de publics. En Occitanie, les visites d'entreprises concernent pour 60% des visiteurs individuels, 30% des groupes et 10% de scolaires. Ce dernier chiffre évoque un potentiel de progression fort pour les années à venir puisque 73% des entreprises de la région font le choix de proposer des visites à destination des publics jeunes et que 95% des entreprises sont intéressées par le public jeune.

Au-delà des typologies de publics, la visite d'entreprise attire des visiteurs issus d'horizons différents, aussi bien local qu'international. Les entreprises d'Occitanie qui ont mis en place un parcours de visite, accueillent 21% de clientèle étrangère favorisant ainsi la notoriété de ces marques à l'extérieur des frontières.

## Le tourisme de savoir-faire en Occitanie

**Avec plus de 400 entreprises** ouvrant leurs portes de manière régulière au public et environ **1,5 million de visiteurs** accueillis chaque année, l'Occitanie fait figure de leader national en nombre d'offres de visites d'entreprises.

L'offre est riche et couvre de nombreux secteurs économiques dont les principaux sont l'agro/agri/viticulture, les métiers d'arts et les secteurs de la mode, du cuir et du textile. Il existe cependant des disparités géographiques et sectorielles, il y a notamment un fort potentiel de croissance sur les secteurs d'activité innovants de l'industrie et de l'énergie (hydraulique, éolien, photovoltaïque, aéronautique et spatial, etc.). Le diagnostic territorial mené en 2022 par Entreprise et Découverte en partenariat avec le CRTL Occitanie pointe également différents axes de progression exprimés par les acteurs du secteur et notamment des besoins en termes de professionnalisation des visites, d'actions de communication et de marketing.



# Le Club Tourisme de Savoir-Faire

Animé par le CRTL Occitanie, le club «Tourisme de Savoir-Faire» est constitué d'entreprises et de structures de la région Occitanie, proposant des visites d'entreprises et souhaitant travailler en réseau pour promouvoir, professionnaliser et valoriser leurs offres.

## Enjeux

Répondre aux ambitions de notoriété, de développement de l'activité visites d'entreprises pour ses adhérents. Positionner l'Occitanie comme une destination incontournable du tourisme de savoir-faire.

## Principaux objectifs

- Mettre en réseau les différents acteurs de la filière pour favoriser les échanges de bonnes pratiques et la mise en place de partenariats.
- Améliorer la visibilité et le référencement des offres de visites en Occitanie sur les supports du CRTL et dans les médias.
- Co-construire un plan d'action ciblé visant à promouvoir les offres des adhérents à destination des publics cibles.
- Développer l'activité visites d'entreprises en Occitanie
- Accompagner les adhérents dans la professionnalisation de leurs offres.

## Cibles

- Cœur de cible : le public local et national.
- Cibles complémentaires :
  - > Les publics jeunes et scolaires
  - > Les visiteurs internationaux

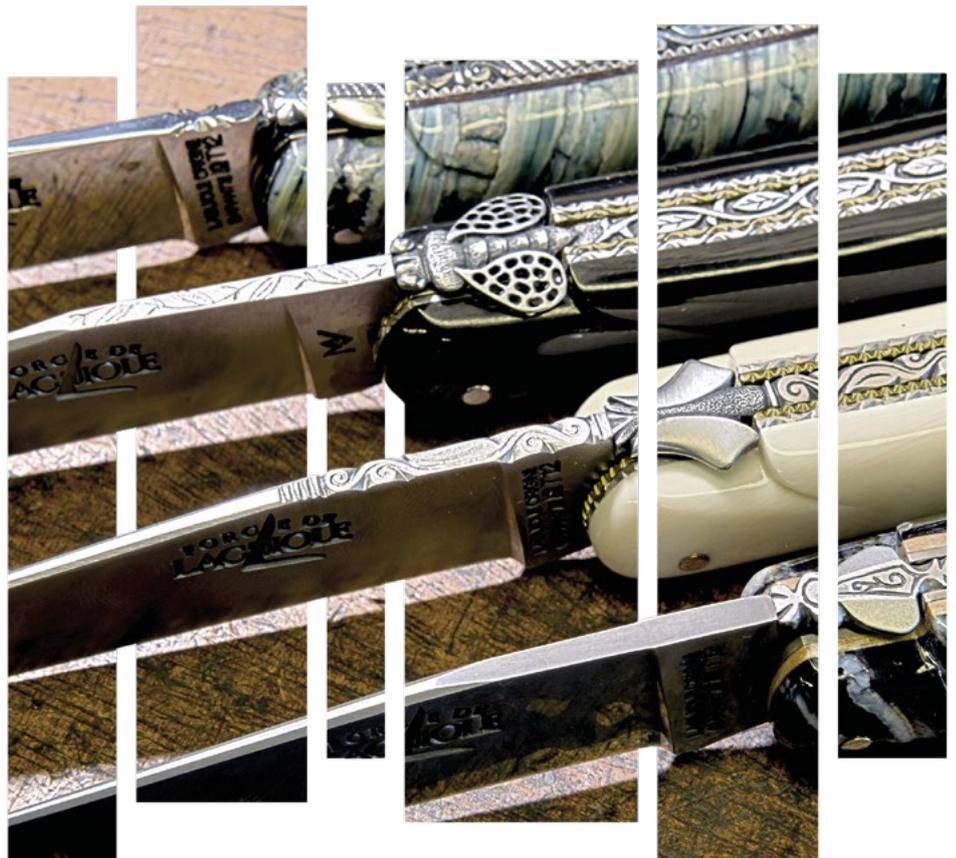
## Plan d'action

Le Club Tourisme de Savoir-Faire bénéficie d'un plan d'action annuel co-construit et cofinancé à parité par le CRTL Occitanie et les adhérents

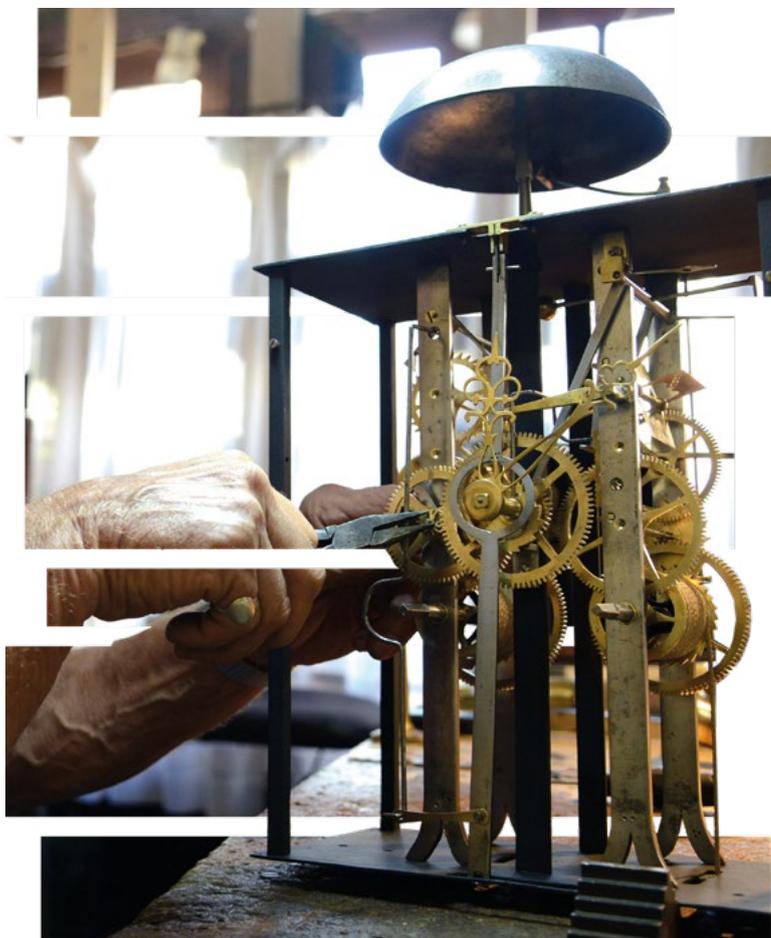
(exemple : pour chaque entreprise adhérente à hauteur de 490 €, le CRTLO apporte également 490 €, permettant ainsi de doubler le budget mutualisé pour le plan d'action).

Pour atteindre les objectifs fixés et toucher les cibles identifiées, différents types d'actions pourraient être mis en œuvre avec l'accompagnement et le suivi d'un interlocuteur dédié au sein du CRTL Occitanie :

- Création d'un espace dédié au tourisme de savoir-faire sur le site du CRTL Occitanie,
- Campagnes webmarketing,
- Campagnes d'influences et accueils de journalistes ou TO/Agences de voyages,
- Partenariat média TV/Radio/Podcast
- Campagnes photos/vidéos
- Édition de brochures
- Participation à des salons
- Organisation d'événements
- Mise en place d'un plan de formation
- Temps d'échanges avec des intervenants extérieurs (entreprises issues d'autres territoires, autres structures impliquées dans la filière, etc.)



# Comment adhérer au Club Tourisme de Savoir-Faire



## Profil des adhérents

**L'adhésion au Club Tourisme de Savoir-Faire est ouverte :**

- Aux entreprises d'Occitanie qui ouvrent de manière régulière leurs portes au public en leur proposant une visite de l'établissement.
- Aux structures qui ont en gestion la visite d'une ou plusieurs entreprises basées dans la région.

## Critères à remplir

- Les entreprises visitées doivent être basées en Occitanie.
- Les entreprises doivent proposer des visites de manière régulière et à plusieurs reprises au cours d'une année.
- Être engagé dans une démarche qualité, de RSE et/ou de développement durable.

## Modalités d'adhésion

L'adhésion au Club Tourisme de Savoir-Faire est annuelle. Le bulletin d'inscription doit être retourné, dûment complété et accompagné du règlement, à l'animateur du Club, dans le délai indiqué. L'adhésion au club ne sera effective qu'après vérification, par le CRTL, du respect des critères énoncés ci-dessus et réception du règlement (par virement ou chèque).

## Tarif

### ADHÉSION AU CLUB TOURISME DE SAVOIR-FAIRE

pour 1 établissement	490 € TTC
Etablissement supplémentaire ouvert à la visite d'Entreprise	150 € TTC
+ Adhésion 2023 entreprise au CRTL Occitanie	100 € (non assujettie à TVA)
+ Adhésion 2023 office de tourisme au CRTL Occitanie	Selon barème 2023 (non assujettie à TVA)
<b>Total</b>	<b>590 € TTC</b>



## Contact

Maël Cambefort

Chargé de mission tourisme des jeunes et tourisme de savoir-faire  
mael.cambefort@crtoccitanie.fr / 06 80 33 19 53



[voyage-occitanie.com](http://voyage-occitanie.com)

SITE DE MONTPELLIER (SIÈGE)  
64, rue Alcyone · CS 79507  
F · 34960 Montpellier Cedex 2

SITE DE TOULOUSE  
15, rue Rivals · CS 78543  
F · 31685 Toulouse Cedex 6



#TourismeOccitanie